

Ar c'hannad-man ne gerz nemet da heul FEIZ HA BREIZ hag ARVORIG

AR C'HORN-BOUD

KANNAD MIZIEK

Kevredigez ar "BLEUN-BRUG"

KENSTRIVADEG AR GOMZ-PLEN

Taolenn ar Vro e-pad ar brezel

Tri c'henstriver: Loeiz ar Floc'h; Dourmap; G. Tr.

Ar priz kenta a ya da Loeiz ar Floc'h, en deus savet eun daolenn glok eus traou gwelet ha bevet gantan war vaeziou Breiz e-pad ar brezel. Ouspenn displega freaz ar pez en doa gwelet, en deus gouezet an oberour tenna kentel: « Muioc'h eget biskoaz, emezan, e welas an dud d'ar mare-ze talvoudegez an unvaniez etre amezeien, ha gwelout a rejont pegen kaer eo ar Relijion a c'hourc'hemenn d'an dud en em garout hag en em skoazella an eil egile evel breudeur. » Nemet resoc'h e vije bet takact ar gentel e dibenn al labour eget en e greiz evel m'eman.

Brezoneg Loeiz ar Floc'h a zo eus ar gwella. Setu aman eun nebeut mankou a gaver aman hag ahont en e bennadskrid:

« An atant-ze ». — Skriva kentoc'h: an atant-se, o vi-rout son reiz ar gerig se goude eur gensonenn c'harv.

« Tri dad-koz, tri grennard, ar pevar vihan ». — Skriva kentoc'h: tri zad-koz, tri c'hrennard, ar pevar bihan. Goude *tri* ha *pevar* ar reolenn reiz eo kemma hepken K, P, ha T. e C'h, F, Z.

« Ar grevusted » (gourel). — Skriva: ar c'hrevusted (gwregel).

« Ar vamm-goz a vije atao he daoulagad o para ». — Eur mank bras eo e Leon drouk-kemerout evel-se ar mod-divizout (conditionnel) evid an amzer-dremenet-boaz (imparfait d'habitude). Skriva: *a veze*. Eun taol-dievested n'eo ken a-berz an oberour, rak peñloc'hik e welan an he-velep verb skrivet reiz: *a veze*.

Eun taol-dievested eus ar grevusa eo skriva *an arad*, e lec'h *an arar* pe *an alar*, hag *aradou* e lec'h *erer* pe *eler*. Gwall-izel e rank beza aet stad ar brezoneg, zoken

war ar maez, pa ankounac'haer hano penna benveg al Labour-douar! Kemer an « arad » evid al labour hag an « ara » pe « alar » evid ar benveg.

Skriva bepred « teurel, derc'het, mervel » ha neket « taoler, dalc'her, melver ». E brezoneg n'eus ket a hanterb (infinitif) en-er a gement a ve reiz nemet marteze embreger ».

Eun dro-varbariez (barbarisme) eo « rajont » e lec'h rejont ».

**

Eun eil priz da Jakez Dourmap a Lanarvily.

Evel pennad-skrid a lennegez (littéraire) e labour a zo eus ar gwella. Eun daolenn reiz eo eus stad ar vro, daoust n'eo ket ker klok ha hini ar Floc'h.

Mankou e-leiz.

Ar brezel a zo gourel, — evel ar peoc'h; — arabad skriva: ar vrezel.

Skriva: he skabell (d'ar vamm-goz); e skabell (d'an tadoz).

Skriva: ar baotred hag ar paotrezed (evel ar vugale hag ar mammou).

Arabad distresa ar ger an hanv dre e skriva « an anv, an nanv ».

An h e penn ar ger a dalv aman lec'h eun s gwechall; red eo her mirout er skritur, daoust n'hen distager ken e Leon.

« Redet » a zo eur furm a Leon trefodet diwar ar furm reiz redek.

Kila rag ar boan, ha neket kila dirag ar boan.

Eur mank hag a gaver breman en holl skridou gant Leoniz eo ober gand ar rannig-verb ez e lavarennou-nac'h: n'ez eus, n'ez eo, hag all. Skriva kentoc'h: n'eus, n'eo pe ne deus, ne deo.

**

Eur meneg da G. Tr. a zo anezan, moarvat, eun den a studi: studiet en deus oberou Bleimor, desket eo war al latin, lennet en deus Ossian. Nemet kalz en deus d'ober c'hoaz evit dont da skriva reiz e brezoneg.

Mankou diwar-benn reiz ha liester an hanoioù: ar veure, ar buhez, lavar goz, mor bras, seurt vugale, ar goziad; dournereziou...; diwar-benn ar c'hemma-lizerennou: a galv, ar gwazed, ar gezeg...; diwar-benn ar verbou: pa 'z eus e lec'h pa vez; n'o defe ket bet evit, e lec'h ne defent ket; n'ez ejont ket ar merc'hed, e lec'h ne daez ket ar merc'hed (pe ne deas, n'eas ket); ma teufent o zadou, e lec'h ma teufe...; hag all.

PRIZ ROUDOT

Enklask war ar brezoneg

Eur priz da Loeiz ar Floc'h en deus savet eun daoter n'eo nemet re wirion, siouaz, eus stad vantrus ar brezoneg, gant evezadennou reiz diwar-benn penn-abegou ar stad-ze hag alioù fur evid herzel ouz ar wallenn.

Mankou:

E lec'h n'ez eus, n'ez eo e tleer skriva: n'eus, n'eo pe ne deus, ne deo.

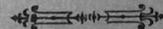
Mankou diwar-benn ar c'hemma-lizerennou: tra dister e lec'h tra zister (reiz e Leon), hon zadou e lec'h hon tadou (reiz, zoken e Treger), ar vestrezed e lec'h ar mestrezed (wel ar mammou).

Frazennou savet direiz: E lec'h « Perak er gador ar veleien ne zifennont ket... » skriva « Perak er gador ne zifenn ket ar veleien... »

« Ada, udur, drevadennou ». — Skriva: hada, hudur, trevadennou.

« En eur » a dleer ober gantan evit merka hepken e reer daou dra war eun dro: lenn a ra en eur gerzout. Evit merka an tu m'en em gemerer d'ober eun dra ober gant « dre »: Lakaat ar brezoneg da vleunia dre e ziski (ha neket en eur e ziski).

Digemma, kement ha ma vo gallet, etre-a (oberiat, actif) ha-i (briz-oberiat, neutre) e dibenn ar verbou: dismantra ar yez; lezel al levriou da boultrenni.



« La valeur humaine du maître et sa valeur sociale, c'est d'être adapté à sa tâche et de faire corps, sans violence, avec le milieu social qu'il est chargé d'instruire. La belle affaire, pour un instituteur de nos montagnes, de savoir le russe ou l'allemand, s'il doit vivre en étranger au milieu de nos paysans et de nos pâtres. »

(Extrait d'un article de M. le chanoine Saint-Pierre, Secrétaire de l'Evêché de Bayonne, paru dans le Bulletin religieux du diocèse de Bayonne).

La Documentation bretonne

Traité franco-breton de 1532

Voici les six clauses de cette entente votée par les états de Vannes et sanctionnées par la déclaration royale du 15 mars 1532, dans laquelle, François 1^{er}, s'engageait tant en son nom personnel, qu'au nom de ses successeurs et au nom de la France, à les respecter.

1° Aucun impôt ne serait perçu en Bretagne, sans le consentement des Etats de Bretagne.

2° Attribution du produit de certains impôts exclusivement réservé à la Bretagne.

3° Maintien de la souveraineté du Parlement de Bretagne et droit pour les Bretons de n'être pas jugé hors de Bretagne.

4° Droit de ne pas faire de service militaire hors de Bretagne.

5° Les charges, emplois et bénéfices de Bretagne réservés aux Bretons.

6° Nul changement dans la législation, les institutions, les coutumes, sans le consentement des Etats de Bretagne.

N.-B. — La politique du Cartel Breton s'inspire de ces clauses et les modernise.

**

Cartel breton

I

Pour faire partie du Cartel, les candidats devront rompre toute attache avec un parti politique quelconque.

II

Programme général. — Le programme nationaliste d'autonomie administrative et financière du Cartel, tend à rendre aux Bretons, l'administration de leur pays sous le contrôle de la France, à leur donner une Assemblée Régionale, à leur laisser l'emploi de leurs impôts pour le développement de leurs ports, de leur commerce, de leur agriculture, etc... C'est là une situation de justice qu'avait créée le traité de 1532 et que le gouvernement français d'alors avait promis au nom de ses successeurs, de respecter.

III

A titre transitoire, les candidats du Cartel devront s'engager à défendre devant le Parlement français les principes suivants:

1. — En cas de division de la France en régions administratives, l'intégralité de la Bretagne dans ses frontières historiques.

2. — L'affectation à des œuvres ou travaux d'utilité bretonne (désignés par les députés bretons) de 75 % des impôts payés par la Bretagne à l'Etat français.

3. — La nomination de fonctionnaires bretons dans l'administration préfectorale, judiciaire et universitaire, et de fonctionnaires bretonnants en Basse-Bretagne.

4. — La création d'un réseau autonome de Chemins de Fer bretons, dirigé par des bretons.

5. — L'enseignement obligatoire du Breton dans tous les lycées et collèges de Haute et de Basse-Bretagne et l'enseignement bilingue dans les écoles de Basse-Bretagne.

6. — La reconnaissance du Breton comme langue vivante au baccalauréat dans toute la France.

7. — L'enseignement obligatoire de l'Histoire de Bretagne et de la géographie locale (au moyen d'ouvrages désignés par l'Académie Bretonne) dans toutes les écoles primaires, secondaires, lycées et collèges.

8. — Le rétablissement de l'orthographe bretonne dans tous les noms des localités, rivières, montagnes, etc..., en Haute et Basse-Bretagne.

9. — Le maintien des recrues bretonnes dans les garnisons de Bretagne.

10. — Le libre exercice des cultes et de l'enseignement.

IV

Le sort de la Bretagne se trouvant actuellement lié à celui de la France, les députés du cartel Breton ne devront pas se désintéresser des questions de politique extérieure, mais, en soutenant ou en combattant tel ou tel gouvernement, ils devront s'inspirer exclusivement des intérêts moraux et matériels de la Bretagne.

Le Cercle Celtique,

16, rue des Ecoles, Paris (V^e).

**

Komzou fur hag e vefe mat d'an A. de Monzie o lenn

N'est-ce pas violer la loi naturelle, contre laquelle rien ne prévaut, que d'empêcher un peuple d'apprendre sa langue? On ne joue pas impunément avec les luttes de races dans un pays. Toute justice blessée prend sa revanche qui souvent est formidable. On ne fait pas impunément des victimes. Il vient un temps où les esprits droits, les hommes justes, fatigués d'entendre parler

d'oppression, plus fatigués d'en voir le spectacle, se soulèvent unanimement, créent ce qu'on appelle l'opinion publique et obligent les persécuteurs à rentrer sous terre. Ou bien la persécution croit triompher. Mais elle triomphe en se ruinant elle-même. L'injustice une fois entrée dans les mœurs et devenue la loi des esprits, c'est la ruine de l'autorité par le mépris: autant dire des premières assises de l'Etat.

Le crime le plus grand qu'un père puisse commettre contre ses enfants, après le vol de leur foi c'est celui de les dénationaliser.

... Vous voulez mettre de l'amitié entre les races? Si vous commencez par y mettre de la justice.

... Quand un peuple a conscience de se battre pour les plus hauts objets de sa vie spirituelle, moi, je crois aux sources d'énergies dont la profondeur ne se sonde point.

... Nous, nous ne sommes que partie dans un Etat dont l'action politique est souvent dirigée contre notre existence; nous ne possédons qu'une personnalité nationale embryonnaire. En un tel cas, la responsabilité de toute la race pèse plus lourdement sur chaque citoyen, mais elle pèse sur l'élite plus que sur les autres. Et si toujours dans le passé, ce fut un instinct de notre peuple que, de ses chefs il s'est fait des idoles, les idoles nécessaires ont-elles le droit de se dérober?

... On appelle agitateurs, brandons de discorde, dangereux destructeurs, ceux qui luttent pour le respect de la justice et du droit. Et voilà! *Ce pays se meurt parce que le droit y est mort*; parce qu'on a refusé d'entendre les hommes qui voulaient remener l'Etat à ses principes, à la pensée initiale qui l'a créé? Quelle revanche et quel enseignement! Destructeurs, efficaces destructeurs, ceux-là plutôt, pacifistes quand même, qui laissent écraser le droit et la justice, bases de l'union sociale, fondements de la liberté et de l'autorité!

C'est l'évidence même. Et comment donc s'arrangent les politiques pour ne le point voir? Quand les rapports de deux alliés ont cessé de reposer sur le respect loyal du droit, sur la foi des contrats jurés, y a-t-il encore des alliés? Où donc s'achemine-t-on sinon vers l'étranglement du plus faible par le plus fort ou vers l'inévitable rupture?

J'en avertis la Chambre. Notre race est trop fière pour accepter d'être brimée indéfiniment, sous la constitution qui lui a donné des égaux en ce pays, nullement des maîtres ou des oppresseurs. J'avertis également les hommes ambitieux qui nourrissent peut-être contre nous des desseins plus malfaisants: qu'ils bannissent de leur esprit les espoirs chimériques: *notre race est trop forte pour succomber à leurs coups.*

A. DE LESTRES.

Pour la défense de la langue bretonne

Une lettre ouverte de M. Inizan, député du Finistère, au Ministre de l'Instruction publique.

Monsieur le Ministre,

Les parlementaires bretons n'avaient pas été invités à l'inauguration du « Ty-Breiz » à l'Exposition des Arts et des Métiers. Je le regrette; si j'avais été là, voici quelle aurait été ma protestation:

« Le breton n'est pas un patois, mais une vraie langue, la vieille langue des Celtes qui fut parlée autrefois, plusieurs siècles avant notre ère, jusque dans l'Europe centrale, qui a aujourd'hui sa grammaire, sa littérature, qui a un magnifique recueil de poésies populaires, qui a ses artistes, ses poètes, ses bardes, que nos compatriotes ont pieusement conservée, et qu'ils parlent du reste, concurremment avec la langue nationale.

» A cette conservation, il y a une raison historique. Nos ancêtres sont des Celtes, comme les vôtres sans doute, Monsieur le Ministre. Pour ne pas subir la domination romaine, ils émigrèrent en Grande-Bretagne, d'où ils revinrent au VI^e siècle dans leur pays d'origine, et c'est à cela qu'ils durent de conserver leur langue pure de tout alliage; c'est à cela qu'est dû, même, le nom de leur province: la Bretagne, qui s'appelait autrefois « l'Armor », le pays de la mer.

» La langue bretonne est parlée actuellement là où elle était parlée au VI^e siècle, et malgré toutes les avanies, elle n'a pas reculé d'un pas.

» Mais fidèles à leur langue, les Bretons sont aussi fidèles à la France.

» Entre la pointe du Raz et Quimper, il y a un monument aux morts, que j'ai salué avec une douce émotion patriotique, et que je vous conseille d'aller voir, Monsieur le Ministre. C'est un simple menhir. Au pied du menhir, un vieux breton taillé dans le granit; tout autour, de grandes pierres, et sur l'une de ces pierres, ces paroles en langue celtique, d'un soldat breton mourant pour son pays: « Da garet am eus graet Bro-C'hall betek mervel! » O France! ô douce France, nous t'avons aimée jusqu'à mourir pour toi!

» Oui, Monsieur le Ministre, 250 000 des nôtres sont morts pour que la France vive, et que vive la liberté! Et ceux qui sont restés sont unis à leurs frères de France, par toutes les fibres de leur âme.

» Monsieur le Ministre, la France est une dans sa diversité. Développer et épurer les langues régionales, c'est enrichir son patrimoine moral. Vous me permettrez de

vous citer l'avis d'un de vos prédécesseurs, et non des moindres, avis qui est loin d'être en conformité avec le vôtre.

» Voici ce que disait en septembre 1921, M. Léon Bérard, à ses fidèles Béarnais: « *Maintenons notre parler local; gardons avant tout notre langue, l'accent de notre province.* »

» C'est de cet esprit que dérivait la réponse tout empreinte de libéralisme et de bienveillance qu'il fit, du haut de la tribune, à une de mes modestes interventions en faveur de la langue bretonne, le 11 décembre 1921, réponse qui autorisait tous les espoirs. Et c'est avec plaisir que j'entendis le mot de M. Doumer, ministre des Finances, qui venait renforcer la thèse et la pensée de M. Léon Bérard: « *Mais il n'y a pas eu de meilleurs soldats que les Bretons!* »

» Je remerciai avec effusion les ministres, surtout parce que je sentais qu'ils nous lavaient de l'accusation d'être des séparatistes qu'on voulait nous lancer, et c'est de toute mon âme que j'ajoutais: « *Oui, pendant la guerre, mes compatriotes ont montré que l'amour de la petite patrie n'est nullement incompatible avec le culte de la grande, et parler la langue bretonne ne les a jamais empêchés d'aimer d'un amour ardent la France, et de tomber, trop nombreux hélas! pour la défense de son sol sacré!* »

» Et si je n'avais pas été trop pressé par le temps, j'aurais sans doute ajouté que, malgré ces pertes si nombreuses et si douloureuses, grâce à notre belle natalité, les vides étaient déjà comblés sur la terre de Bretagne, et que la race bretonne, vigoureuse et forte, non contente de mettre en valeur des régions au sol plutôt aride, au climat plutôt âpre, trouvait encore le moyen de déverser le trop plein de sa natalité sur des régions plutôt favorisées du soleil et de la nature telles que la vôtre, Monsieur le Ministre, où la dénatalité est effrayante, et où la terre meurt, faute de bras.

» Puis je vous aurais demandé d'aller jusqu'au fond du problème, de rechercher avec moi les causes profondes de cette dénatalité dans votre Gascogne, et de cette forte natalité dans notre Bretagne. Peut-être auriez-vous conclu que la langue bretonne, qui est le palladium des vertus de la race est aussi le bouclier, la cuirasse, l'une des pièces principales, en tous cas, de l'armature qui protège encore le mieux notre région, contre les pratiques infâmes du malthusianisme, dont meurt la vôtre.

» Et alors, je vous aurais demandé de changer votre fusil d'épaule: de protéger une langue génératrice d'énergie, de richesses nationales, et de réserver vos rigueurs et celles de la loi, pour l'œuvre de mort qui continue impunément sous vos yeux, risquant de conduire la France aux abîmes.

» Les idiômes, non seulement de la Bretagne, mais encore ceux de la vieille France, avaient du bon. Si nous sommes partisans d'étudier, de perfectionner nos dialectes locaux, nos langues régionales, c'est aussi pour permettre de mieux apprendre notre langue nationale que vous voulons diffuser partout à travers le monde, que nous voulons toujours plus riche et toujours plus belle comme nous voulons la France toujours plus grande et plus forte.

» Nos langues régionales valent la peine d'être connues et parlées. Soyez, cette fois bien inspiré, Monsieur le Ministre, laissez-les vivre et prospérer.

» Vous avez, dit-on, des idées larges et hardies. Tant mieux; reconnaissez alors votre erreur. Laissez mourir en paix décrets et circulaires dans lesquels nous ne reconnaissons ni votre largeur de vues, ni votre libéralisme.

» Avec M. Léon Bérard, nous voulons « *maintenir notre parler local, garder notre langue, l'accent de notre province.* »

» Nous les Bretons, nous aimons notre vieille langue bretonne comme une vénérable aïeule, et nous entendons la transmettre à nos descendants comme un trésor précieux. »

V. INIZAN,
Député du Finistère.

Revue de la Presse

De l'Electeur des Côtes-du-Nord:

Retour du Bleun-Brug

Les 30 personnes de Plouézec qui ont assisté à la journée du « Bleun-Brug », depuis la Messe du matin jusqu'au Salut du soir, se souviendront et parleront longtemps — et avec quelle admiration! — de tout ce qu'elles ont vu et entendu: les chants mélodieux, les binious et les bombardes, le cortège historique, les costumes bretons riches et variés; le théâtre, avec le drame touchant de « Bue Zantez Trifina. »

Les treize enfants de « Breuriez ar Brezoneg » ont obtenu un rang très honorable dans les divers concours de déclamation et de lecture bretonne. Ce dernier concours de lecture comprenait la traduction du breton en français.

Et parmi nos enfants, il en est qui ont obtenu des félicitations pour avoir su choisir le mot exact pour expliquer les mots bretons.

Ceci prouve bien que la langue bretonne ne nuit aucunement à l'étude du français.

Les 2^e et 3^e prix ont été gagnés par Anna Goueffec et Yvonne Nicol.

Il y a 20 ou 25 ans, le ministre Combes défendit de parler breton dans nos églises. Il avait, lui, le renégat, sans doute espéré, en proscrivant le breton, atteindre Jésus « le Dieu de nos ancêtres » (Brizeux) et le nôtre. Mais notre Dieu, aujourd'hui, voit Combes, dans la pourriture de son tombeau... et il voit aussi des milliers de petits Bretons s'agenouiller, sur les genoux de leurs pieuses mères et dans la langue des aïeux, *Hon Tad hag a zo en neuv*, et « *Me Ho salud, Mari.* »

**

De la Croix des Côtes-du-Nord du 20 septembre.

Quand nous arrivons, jeudi, à Guingamp, la plupart des manifestations de l'association du Bleun-Brug, commencées le mardi 8 septembre, touchent à leur fin.

Tous s'accordent pour dire l'importance des questions traitées, les heureux résultats obtenus dans les concours bretons entre écoles et sociétés chorales, et l'intérêt que ce Congrès a provoqué, puisqu'il a déjà amené en la petite ville des milliers d'étrangers.

Le succès de la dernière journée était donc assuré. Il fut triomphal. A midi les rues que doit parcourir le cortège historique sont déjà magnifiquement ornées, et au moment où il se déploie, des foules immenses en admirent la composition et la splendeur.

Monseigneur l'Evêque a tenu à donner le témoignage de sa sympathie à cette œuvre de restauration bretonne et à ses ardents propagateurs. Le matin, dans la basilique Notre-Dame, il adressait aux fidèles qui la remplissaient une exhortation et des encouragements. Et au cours du défilé, quand parut devant le sanctuaire de Bon-Secours la duchesse de Bretagne, celle-ci descendit de cheval, vint saluer Sa Grandeur et baisser respectueusement son anneau. Quand après une prière à la Vierge, la « bonne Duchesse » a repris sa monture et que son brillant cortège a fini de parcourir les vieilles artères de la ville, la salle municipale est bientôt remplie par au moins 3 000 personnes.

On y jouait une pièce bretonne, « *Santez Trifina* », œuvre de M. l'abbé Joanno, curé-doyen de Belle-Isle, interprétée par les jeunes filles de cette paroisse. A l'entr'acte nous eûmes le plaisir d'applaudir la chorale de Saint-Pierre-Quilbignon, de Brest, qui enleva brillamment la célèbre cantate de Thiémans, « *les deux Bretagnes* ». Mais il fallut quitter, sans avoir pu suivre la pièce en son entier, ni voir la fin d'une manifestation qui faisait vibrer à l'unisson tous les cœurs.

MM. Vallée, Le Moal et Bocher, les infatigables apôtres de la cause bretonne et les premiers inspireurs de ces fêtes furent à l'honneur pendant ces jours. Le premier dut tressaillir de joie quand retentissait « *Bro goz ma zadou* », ce chant national breton si cher à son cœur; M. Yves-Marie Le Moal, ancien rédacteur à *Kroas ar Vretoned*, aujourd'hui disparue, vit l'une de ses œuvres admirablement rendue par la petite troupe de la paroisse du Prat; M. Boscher: « *Ar Yeodet* », qui, lui aussi, travaillant tant d'années à cette même « *Croix* » bretonne, fut applaudi chaleureusement dans son beau discours où il célébra la Bretagne, ses traditions, sa langue et sa foi.

Saluons en finissant, les lauréats du concours les enfants des Breuriez ar Brezoneg, et les chorales de Saint-Nicolas-du-Pélem et de Plounévez-Moëdec, et faisons des vœux pour que la seizième Assemblée de Bleun-Brug qui tiendra, l'an prochain, ses Assises à Ste-Anne d'Auray, obtienne le même succès.

**

Extrait de l'« *Etoile du Guiaudet* »,
Bulletin hebdomadaire de Lanrivain.

Nombreux, très nombreux sont ceux qui ont assisté au congrès du *Bleun-Brug*, à Guingamp, le 10 septembre dernier. Ils sont revenus émerveillés. Ils ont dit autour d'eux leur admiration, leur joie, leur enchantement. Et les mots étincelants qu'ils ont trouvés pour évoquer ce rare spectacle, l'enthousiasme de leur cœur enivré, le reflet de tant de splendeur qui pétillait toujours au fond de leurs prunelles, ont affisé dans les absents un amer et cuisant regret. « Ah! gémissent-ils inconsolables, si nous avions su! »

Ils ne savaient pas; ils ne pouvaient pas savoir. Avant la guerre, le *Bleun-Brug*, encore dans les langes, n'avait poussé que de faibles vagissements. Quand, à la fin de la grande catastrophe, il s'aventura à faire ses premiers pas, il ne s'écarta guère de son berceau. C'est à peine si, une ou deux fois, nous avions entendu le nom radieux de l'enfant, promis aux plus éclatantes destinées.

Et encore son image s'enveloppait chez nous d'ombres désastreuses. Nous pensions avoir affaire à des rêveurs moyennageux qui passent leur temps à pleurer sur les ruines, au lieu de travailler à les relever.

Or, la vérité est que nous sommes en face de réalisateurs et de constructeurs, qui, conscients du glorieux passé de la race bretonne, s'emploient à modeler son présent sur la tradition et par là, à sauver son génie dans l'avenir.

Si nous l'ignorions auparavant, nous le savons maintenant. La Bretagne a une âme propre, singulièrement belle et attachante, poétique, sonore, musicale, guerrière et religieuse comme pas une.

Nous l'avons tous bien senti, à la Basilique N.-D. de Bon-Secours, quand notre magnifique et incomparable évêque, regrettant de ne pouvoir, en un tel moment, se servir de notre langue, célébra avec une admiration passionnée, devant un auditoire ému et vibrant, la fidélité bretonne aux mœurs et aux croyances ancestrales.

Nous l'avons encore expérimenté au stade Charles de Blois, en savourant les mélodies qui bercèrent nos grands-pères et qui charmeront toujours leurs petits-enfants dans les siècles des siècles et au-delà.

Par-dessus tout, nous en avons eu conscience, en voyant passer dans les rues de sa cité guingampaise, à l'ombre de l'Hermine, au milieu d'un cortège féérique, dont la bombarde et le binou rythmaient la marche, la noble, grande et populaire figure de la Duchesse Anne. Impressionnant et superbe défilé des drapeaux armoriés et des anciens costumes de la région Tréguier-Cornouaille! Spectacle unique et grandiose, auquel rien ne manquait, pas même le sourire du ciel s'épanouissant dans un soleil de fête et de victoire!

Les spectateurs — 20.000 a-t-on dit — ne se sentaient pas de joie. Les applaudissements crépitaient sans relâche, s'adressant, sans doute, aux héros du jour qui le méritaient bien, mais aussi les dépassant pour atteindre, par et à travers eux, l'âme éternelle et éternellement jeune de la Bretagne.

Le *Bleun-Brug* à l'ambition d'être — et est en effet, — un organe de renaissance bretonne. Par son théâtre, qui consacra, cette année, le bon renom des Troupes de Prat, de Bourbriac et de Belle-Isle et le succès de « Ar Chiminaou », « Yan Kerenor », « Santez Trifina », il instruit et amuse — par ses « Kanaouennou » et sa musique où s'illustrèrent la chorale pélémoise et l'abbé P. Morelle (1^{er} prix), il charme l'esprit et l'oreille; — par le retour aux vieux costumes qui n'admettent rien d'indécent ni d'inmodeste, il fait de la jeune fille ordinaire une beauté réelle qui se voit élevée, comme par enchantement, au rang de déesse. De toutes façons, le *Bleun-Brug* inspire au Breton la fierté de sa race, de sa langue, de ses coutumes et de sa foi, cependant qu'il impose à l'étranger, non-seulement le respect, mais l'amour de la Bretagne. Une colonie de vacance américaine m'en a convaincu à Guingamp. Il fallait entendre ces New-Yorkais exalter l'ensorcellement de la « terre de granit recouverte de chênes! »

Selon un mot heureux de son président, M. E. Le Moal, Nosseigneurs de Quimper et de St-Brieuc ont, le premier, baptisé, le second confirmé *Bleun-Brug*. L'an prochain, à Sainte-Anne, Mgr de Vannes, bénira ses noces en le proclamant Fête nationale de la Bretagne. Ce sera justice.

**

Du Clocher de St-Briac, bulletin paroissial de Bourbriac (20 septembre 1925).

Je reviens du *Bleun-Brug* qui a tenu ses grandes assises à Guingamp, les 8, 9, 10 septembre et s'est clôturé par une manifestation triomphale, à laquelle notre paroisse prenait une assez large part.

Il me serait très agréable de vous intéresser à cette association et à sa fille aînée qui s'appelle « Breuriez ar Breiz », dont *Arvorig* est le principal organe chez nous.

Lorsqu'on veut connaître une Société, on l'étudie, on consulte le programme, les Statuts, on se renseigne sur la qualité des Fondateurs et sur les buts qu'ils veulent atteindre.

Je vous engage à lire la Revue bretonne « Feiz ha Breiz »; elle vous fera aimer le *Bleun-Brug*, ses directeurs, son programme.

Quel dommage que notre jeunesse ne prenne pas goût aux choses bretonnes, à la lecture de Livres bretons, à la conservation des coutumes, des costumes, de la Langue, de la Foi qui semble intimement apparentée avec la langue bretonne dans notre région.

La Bretagne est si belle avec tous ses trésors. Aucun pays n'a été mieux chanté, plus célébré, plus héroïque, plus chrétien que le nôtre. Il était temps de mettre en valeur un passé riche de traditions, si respectables, de les défendre, car elles sont haineusement et perfidement attaquées, de sauvegarder notre patrimoine national, de le développer et préparer des succès nouveaux pour l'honneur de la Bretagne Catholique.

On y travaille dur! Hier, au Conseil général, un vœu de MM. Le Goffic, Serandour, Raoul, Perron demandant que les récents décrets et circulaires du Ministre de l'Instruction publique concernant la langue bretonne soient rapportés, a été adopté à l'unanimité.

Nos Sociétés bretonnes, chacune dans sa sphère, *Breiz Atao*, *La Fédération Régionaliste*, *l'Union Régionaliste* et particulièrement *l'Association du Bleun-Brug*, quantité de Revues et de Journaux Régionalistes, des parlementaires, parmi lesquels les Finistériens tiennent le record, enfin une pléiade d'écrivains, de bardes, de prêtres, de Celtisants de toutes conditions ont à cœur de faire reflourir sur le sol breton tout ce qui a fait sa gloire et sa propriété. La tâche est rude; elle est en bonne voie et ses ouvriers ne se laisseront pas de la mener à bonne fin.

Les journées de Guingamp l'ont prouvé! L'année prochaine, nous verrons à Sainte-Anne-d'Auray les résultats plus éclatants encore de la marche ascendante de la Cause bretonne. Les Directeurs du *Bleun-Brug* ont choisi,

en effet, le domaine de la « Grand'mère » des Bretons pour le Congrès de 1926.

Le Morbihan ne se laissera surpasser, ni par le Finistère, ni par les Côtes-du-Nord. L'Evêque de Vannes saura remettre un nouveau lustre au front du *Bleun-Brug*.

« Nous pouvons tous coopérer au succès, à la vitalité du Mouvement breton en étudiant notre langue, en lisant les Revues, les Livres Bretons, en aimant notre petite Patrie, en apprenant et en chantant les gwerz, poésies, chansons, en travaillant, en faisant la lecture de *Buhe ar Zent*, en conservant, comme notre meilleur trésor, la Foi de nos aïeux et les coutumes chrétiennes, en nous montrant partout et toujours les dignes Enfants de la Bretagne. « Breizad ha Kristen ».

Si vous aviez entendu la chorale de St-Pierre-Quilbignon chanter les *Deux-Bretagnes*, au « diou Vreiz », du Maître Thielmans? Si vous aviez entendu l'accompagnement sur les instruments à cordes, le piano et l'harmonium, vous eussiez pris la résolution de ne jamais chanter que dans la langue maternelle. C'était si beau!

Le Congrès du *Bleun-Brug* doit avoir un résultat à Bourbriac.

1° Au près des chefs de famille et des jeunes gens. L'abonnement à une Revue bretonne s'impose. *Feiz ha Breiz* ou *Arvorig*. L'une ou l'autre serait à sa place dans chaque foyer.

Vous seriez vite satisfaits de votre démarche. Je suis à votre disposition pour vous faciliter la réception de ces Revues. *Arvorig* est déjà connu, mais pas suffisamment! Qu'est-ce que 30 numéros dans une grande paroisse?

2° Au près des Enfants. Il existe une confrérie bretonne pour les enfants. Elle s'appelle de son vrai nom, « Breuriez ar Brezoneg ».

Quel avantage, quel régal pour les Enfants des écoles de bien apprendre le Catéchisme breton, de le réciter correctement, de lire un texte, une revue, la vie des Saints, de participer aux Concours organisés en faveur de ceux qui entrent dans la petite Association!

Croyez-vous qu'il seront moins disposés à connaître le français. Pas du tout! Des maîtres expérimentés vous diront que les Bretonnants, loin d'être inférieurs dans les écoles primaires, secondaires, supérieures, ont incontestablement une supériorité parce qu'ils connaissent deux langues et qu'ils ne font pas usage de patois.

Pour ma part, je resterai inflexible sur la question du Catéchisme breton. Aucun enfant sachant parler la langue bretonne n'étudiera le Catéchisme français, à moins qu'il n'apprenne l'un et l'autre simultanément.

La Revue mensuelle des Enfants de *Breuriez ar Brezoneg* est *Arvorig* — Nous en reparlerons.

De l'Electeur des Côtes-du-Nord, du 20 septembre.

Il nous faut revenir un peu sur la dernière journée du *Bleun-Brug* qui laissera le meilleur souvenir.

Jeudi matin, à la grand'messe, Mgr Serrand prononça une magnifique allocution. A l'issue de la messe, au patronage, eurent lieu le concours de chorales, d'éloquence et de déclamation.

Le cortège historique « L'entrée de la duchesse Anne à Guingamp », fut en quelque sorte une féerie bretonne. Toute la Bretagne était là et, surtout, le Trécor, le Goelo et la Cornouaille. Le défilé entre deux haies de milliers de curieux extasiés, dura deux heures. Mlle de Sonis (la duchesse Anne) était ravissante au milieu du plus joli bouquet de bruyères bretonnes.

A 15 heures, eut lieu, dans la salle municipale archicomble, la représentation de la pièce de M. Joanno « *Santez Trifina* » brillamment interprétée par un groupe d'artistes de Belle-Isle-en-Terre.

Enfin, après le chant national breton, un salut du Saint-Sacrement à la Basilique, les congressistes se quittèrent en emportant du 15^e Congrès du « *Bleun-Brug* » un souvenir inoubliable et la conviction que la Bretagne, bien sûr, n'est pas morte, mais qu'elle vit et vivra. « Breiz da virviken! »

DELBRAS.

(Extrait de « *Doéréieu* », bulletin hebdomadaire de Saint-Jean Brevelay (Morbihan).

Remontons juqu'au 7 septembre, car je veux vous dire un mot de ce que j'ai vu dans les Côtes-du-Nord où j'ai assisté au Congrès du *Bleun-Brug*.

Qu'est-ce que le *Bleun-Brug*? Il s'est formé, dans le Finistère en 1905, une association d'hommes pleins de foi et de patriotisme, résolu à travailler sans relâche à l'exaltation de la Bretagne dans tout ce qui fait sa grandeur, sa noblesse et sa distinction, dans tout ce qui la caractérise et en fait la perle des provinces françaises.

Ce groupe d'hommes ardents a pris comme fleur symbolique la fleur de bruyère qui orne en toute saison la terre bretonne (*Bleun-Brug*: fleur de bruyère).

Parti de Kerjean (Finistère) en 1905, sous l'inspiration de l'abbé Perrot (que tout breton doit connaître, aimer et remercier), ce mouvement après des débuts pénibles et l'épreuve de la guerre s'est étendu lentement et sûrement.

L'an dernier, Mgr Duparc, à Quimper, l'a baptisé ceu-

vre diocésaine; cette année, à Guingamp, Mgr de Saint-Brieuc l'a confirmé digne de marcher hardiment dans tous les diocèses de Bretagne, au recrutement de tous les bons bas et hauts-bretons pour les grouper en un faisceau puissant afin de promouvoir l'idéal breton dans le triple domaine de l'art, de la littérature et de l'économie sociale, et d'obtenir pour la Bretagne une juste autonomie dans le cadre de la collectivité française.

Il s'agit donc de faire l'éducation nationale des Bretons en leur faisant remarquer et admirer les beautés naturelles de leur pays la valeur de leur langue, de leurs costumes.

Telle est la grande, l'unique préoccupation du *Bleun-Brug* et le Congrès de Guingamp était sa réunion annuelle.

Les meilleurs orateurs du trécorrois s'y sont fait applaudir, tout particulièrement MM. Brochen et Bocher.

Des troupes d'acteurs et d'actrices de la ville et de la campagne ont représenté diverses tragédies dans leurs différents dialectes, mais de façon si nette et si distincte que nous, Vannetais, nous avons suivi sans aucune peine.

Au concours de drames, M. Le Bayon a eu le prix Calloc'h.

Le jeudi il y a eu un grand défilé auquel prenait part un millier de personnages et qui était applaudi par plus de 10.000 spectateurs.

Après le défilé, une séance à la salle municipale: 3.000 spectateurs y ont applaudi des fragments du répertoire de la chorale de Saint-Jean, chantés à l'unisson, bien chantés par le groupe de Douarnenez. (Le tort a été d'omettre les noms des auteurs du poème et de la musique, MM. Le Maréchal et Le Dantec, qui entendent réserver tous leurs droits sur leur œuvre).

On y a aussi frénétiquement applaudi la légende de Sainte Triphine. Le comité du *Bleun-Brug* va incessamment faire auprès de Mgr de Vannes, les démarches nécessaires pour tenir le prochain Congrès dans le Vannetais.

A l'avenir quand vous entendrez parler du *Bleun-Brug*, vous saurez de quoi il s'agit.

Si des fragments amorphes de la nation italienne, de la nation allemande ou de la pauvre nationalité polonaise ont pu triompher de la puissance assimilatrice de la France et de l'Angleterre, est-il au pouvoir de quelques milliers de persécuteurs d'écraser une race qui plonge ses racines au plus profond du sol breton comme le « bleun-brug », son symbole immortel?